



Enedis - SERVICE CU/AU

HÔTEL DE VILLE
SERVICE URBANISME
57 AVENUE HENRI RAVERA
92225 BAGNEUX CEDEX

Téléphone : 01 42 91 00 66

Courriel : cuau-dridfouest@enedis.fr
Interlocuteur : DAGORNE Patrick

Objet : **Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme**

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX, le 18/04/2018

Madame, Monsieur,

Vous nous avez transmis la demande d'instruction de l'autorisation d'urbanisme PA09200718A0001 concernant la parcelle référencée ci-dessous :

Adresse : 7/9, RUE DES MATHURINS
ANCIEN SITE DE LA DGA
92220 BAGNEUX

Référence cadastrale : Section AN , Parcelle n° 56-57-58
Section AO, Parcelle n° 219-220
Section AP, Parcelle n° 80
Section AR, Parcelle n° 165-169
Section AS, Parcelle n° 253

Nom du demandeur : SAS DE BAGNEUX - MME CASCIOLA STEPHANIE

Compte tenu des informations reçues concernant ce projet, ce site est déjà alimenté en électricité.

Nous vous informons que, sur la base des hypothèses retenues pour notre analyse, aucune contribution financière¹ n'est due par la commune à ENEDIS.

Cette réponse reste valable sur la base des hypothèses précédentes pendant la durée de validité de l'autorisation d'urbanisme.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

La Maîtrise d'Ouvrage HTA

¹ Cette contribution financière est définie à l'article L342-11 du code de l'énergie

